

# PEPnc

Schéma d'orientation pour une  
politique de l'eau partagée  
de la Nouvelle-Calédonie

➤ Le schéma d'orientation pour la PEP

➤ L'explorateur de la PEP



L'eau, la vie, le lien, le partage entre tous.

[www.davar.gouv.nc/pepnc](http://www.davar.gouv.nc/pepnc)

[davar.sde-consultation@gouv.nc](mailto:davar.sde-consultation@gouv.nc)

Forum Incendies OEIL – 04 juillet 2019  
Pearl WINCHESTER (DAVAR)  
et Hubert GERAUX (WWF)



GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE  
CALÉDONIE

# Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

2008

Vers la PEP

Mai 08

Jan à jui 17

Fév à avr 18

18, 19, 20 avr. 18

Juil à août 18

Août à sept 18

17 oct. 18

20 mars 19

PEP

Pourquoi,  
Comment

Assises  
de l'eau

Travaux MISE

Consultations

Forum H2O

Rencontres  
Typologiques

Ateliers  
MISE

Restitution  
Forum

Lancement  
Congrès

## LA PEP DOIT MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE :



Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif



DIAGNOSTIC

OBJECTIFS



## VERS LA PEP, POURQUOI ET COMMENT ?

- L'eau est une préoccupation internationale prise en compte par l'ONU dans son programme de développement durable (objectif n°6).
- La Nouvelle-Calédonie n'échappe pas à cette préoccupation : ses ressources sont abondantes mais fragiles, inégalement réparties et menacées.
- Les menaces qui pèsent sur l'eau fragilisent la santé de l'homme, sa qualité de vie et son environnement.
- Le gouvernement a donc lancé une démarche inter-institutionnelle et participative pour aboutir à un diagnostic et des objectifs partagés

Vers la PEP

Mai 08

Jan à jui 17

Fév à avr 18

18, 19, 20 avr. 18

Juil à août 18

Août à sept 18

17 oct. 18

19 mars 19



Pourquoi, Comment



Assises de l'eau



Travaux MISE



Consultations



Forum H2O



Rencontres Typologiques



Ateliers MISE



Restitution Forum



Lancement Congrès



## LES ASSISES DE L'EAU



- Les assises de l'eau en 2008 identifiaient déjà la nécessité d'une politique publique de l'eau et proposaient des voies de progrès.
- Faute de portage politique, les enjeux d'alors restent d'actualité.



Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif





## LE FORUM H2O

- **300 personnes** assistent au Forum H2O et participent à 32 ateliers sur 3 jours
- Plus de **200 résultats** attendus exprimés.
- La MISE est mandatée pour poursuivre son travail et élaborer avant la fin de l'année **2018 une Politique de l'Eau Partagée** en Nouvelle-Calédonie



Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif





PEP



## LE LANCEMENT DE LA PEP

- La PEP est présentée en collégialité le 12 fév. 2019 pour être approuvée par le gouvernement le 19 février 2019.
- Après consultation du CESE, du sénat coutumier, du CCE et du public le schéma d'orientation de la Politique de l'Eau Partagée est approuvé à l'unanimité par le Congrès le 19 mars 2019.

RESULTATS DES CONSULTATIONS



Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif



DIAGNOSTIC

OBJECTIFS

## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### POURQUOI CET ÉQUILIBRE EST PRÉCAIRE ? QUELS SONT LES ENJEUX ?

**I.** Des ressources en eau inégalement réparties et fragiles

**II.** La grande inégalité des Calédoniens devant l'alimentation en eau potable

**III.** Des ressources en eau menacées



**IV.** L'eau facteur de richesse économique

**V.** Des espaces et des hommes sous l'emprise transformatrice de l'eau



↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif



## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### COMMENT CONSOLIDER ET PÉRENNISER CET ÉQUILIBRE ?

#### 6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**OS<sub>1</sub>** | PLAN 2023  
**PR'EAU'TECTION**

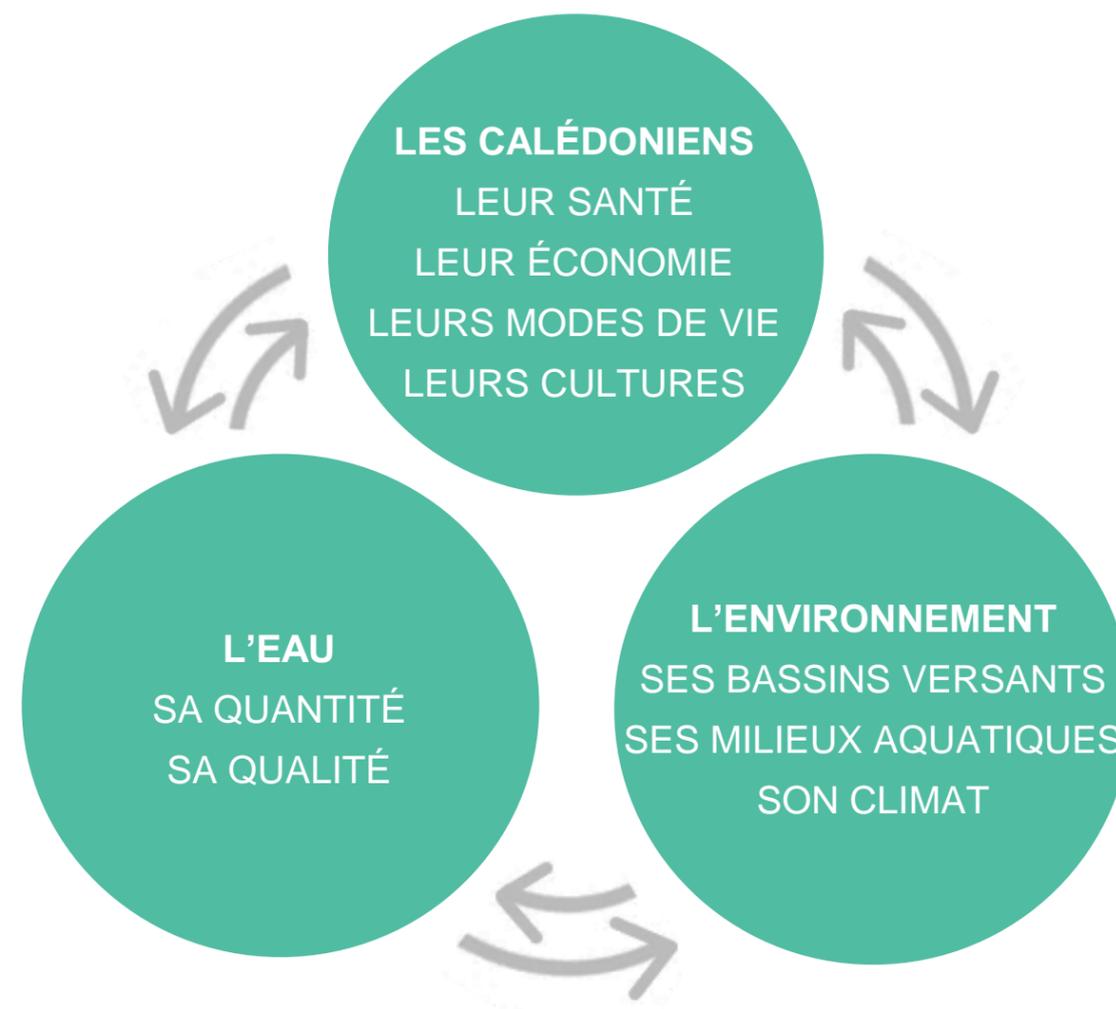
**OS<sub>2</sub>** | PLAN 2025  
**EAU'PTIMISATION**

**OS<sub>3</sub>** | PLAN 2023  
**EAU'CITOYEN**

**OS<sub>4</sub>** | PLAN 2045  
**ZÉR'EAU POLLUTION**

**OS<sub>5</sub>** | PLAN 2025  
**VAL'EAU'RISATION**

**OS<sub>6</sub>** | PLAN 2030  
**EAU'TOSUFFISANCE**



#### 5 OBJECTIFS TRANSVERSAUX

**OT<sub>A</sub>** | PLAN 2023  
**LOI SUR L'EAU**

**OT<sub>B</sub>** | PLAN 2021  
**DATA EAU**

**OT<sub>C</sub>** | PLAN 2023  
**COMPÉTENCE EAU**

Gouvernance (en cours de construction)

Financement (en cours de construction)



## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif



## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### OS1. SANCTUARISER NOS ZONES DE CAPTAGE ET NOS RESSOURCES STRATÉGIQUES, PRÉSERVER NOS MILIEUX À ÉCHÉANCE 2023

- Définir les **ressources stratégiques**, celles dont la détérioration compromet définitivement et sans alternative, les usages prioritaires de l'eau pour la santé, l'économie ou l'environnement.
- La **protection** et la **restauration** ne peuvent s'obtenir que par un cadre juridique et économique responsabilisant les maîtres d'ouvrages et les usagers.
- Cet objectif est crucial mais il est aussi urgent compte tenu des menaces qui pèsent sur ces ressources. Il a été fixé à court terme.



## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### DES RESSOURCES EN EAU MENACÉES

- 90 % des PPE dégradés par les **feux** et les **espèces exotiques** envahissantes
- Une politique d'assainissement à développer en collectif comme en individuel
- 1/3 des captages situés en aval de concessions minières
- 200 cours d'eau surengravés sur un linéaire de 600 km,
- Une production agricole qui s'intensifie augmente les prélèvements et les risques de pollutions diffuses (biocides PPUA, hydrocarbures, engrais, épandages,...)



## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif



2008



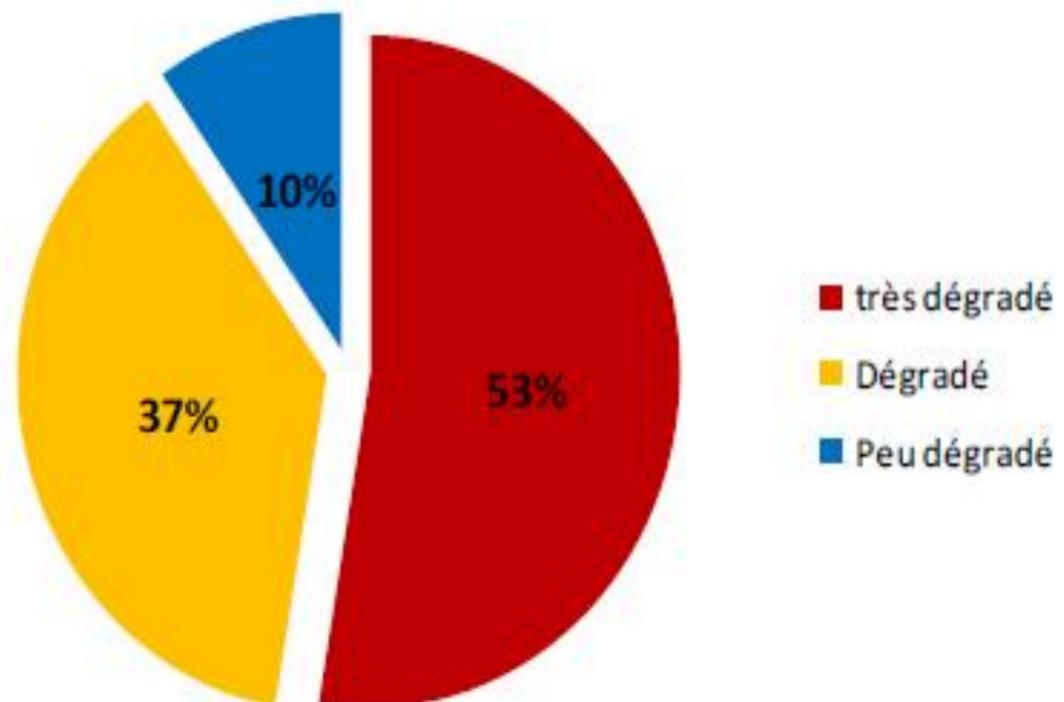
PEP



Etat de fonctionnalité des PPCE

- Très dégradé
- Dégradé
- Peu dégradé

% de surface des PPCE par état de fonctionnalité sur la Grande Terre et l'île des Pins



DIAGNOSTIC

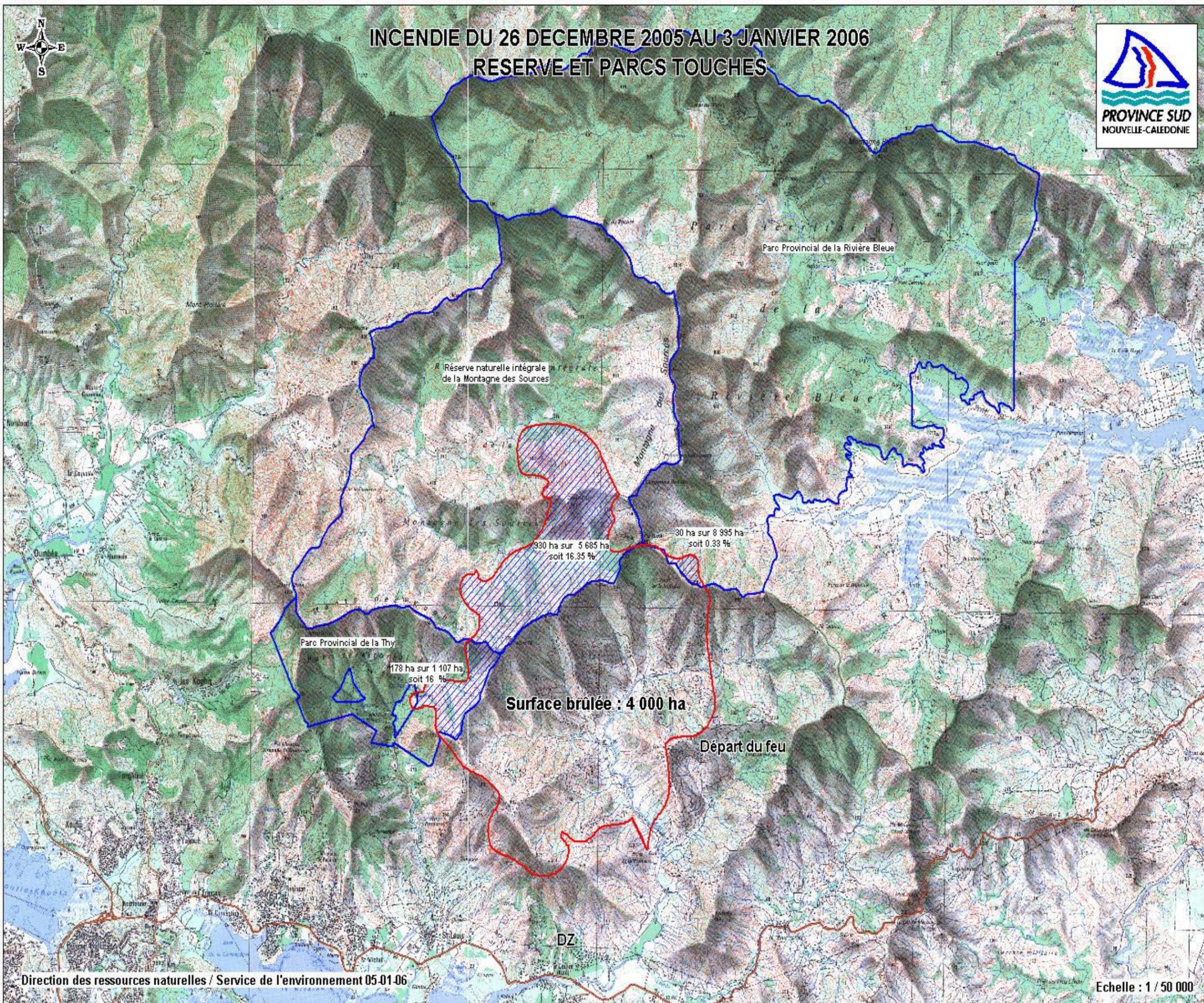


OBJECTIFS

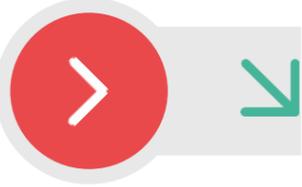
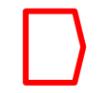


EMENT DE LA LLE-CALÉDONIE





PEP



DIAGNOSTIC



OBJECTIFS

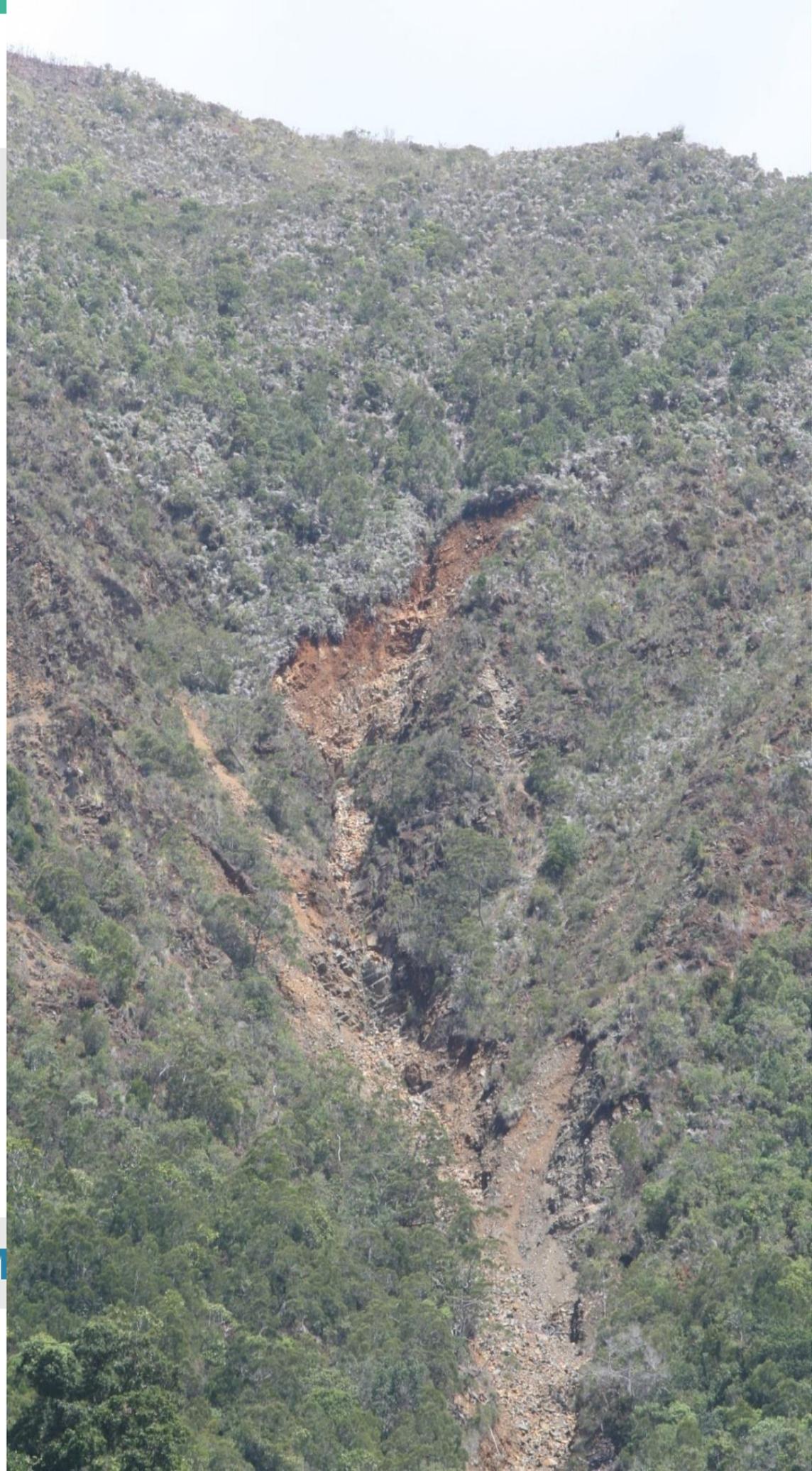




captage

réservoir







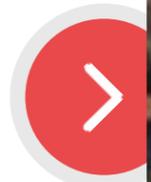
DIAGNOSTIC

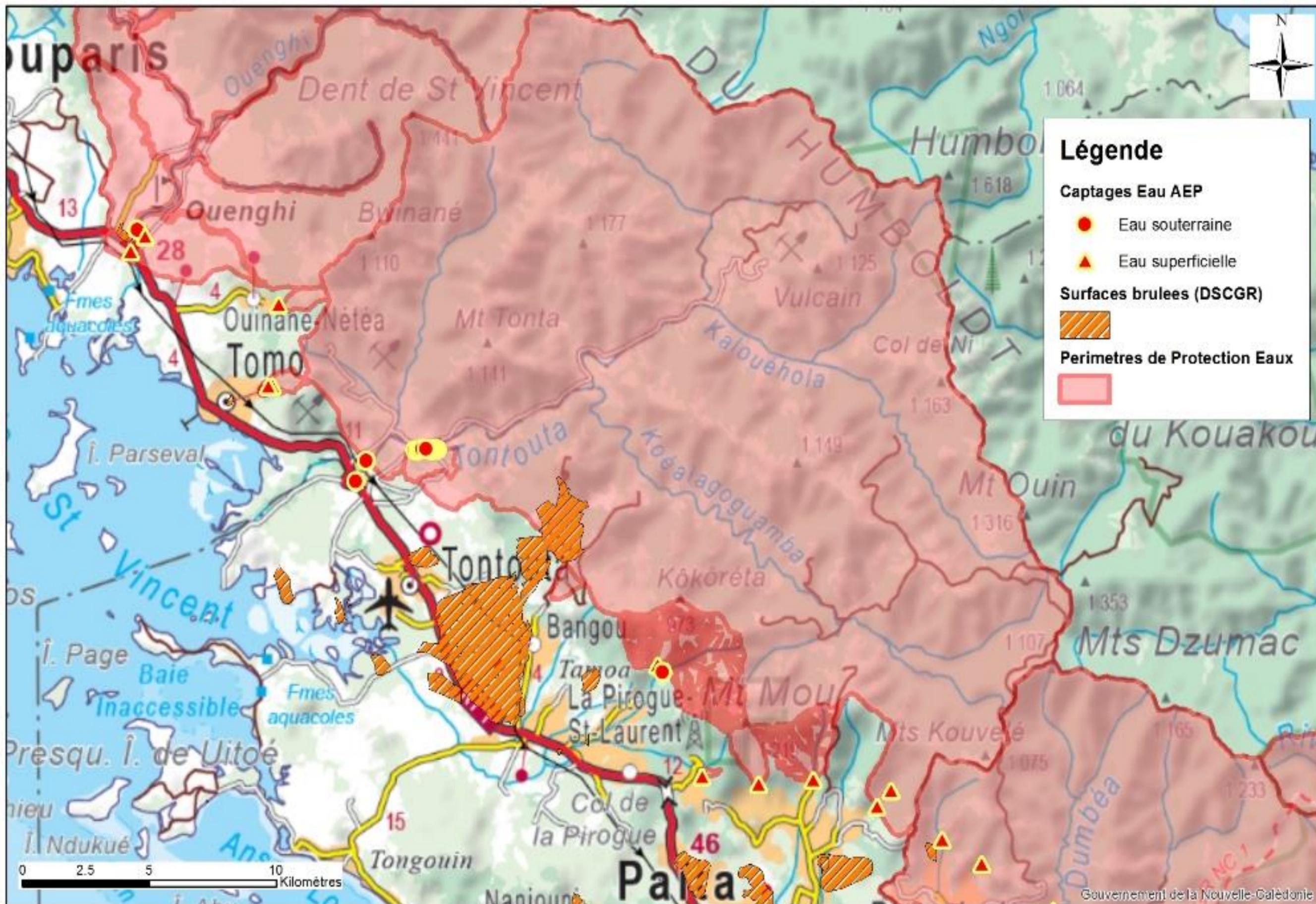


OBJECTIFS

Source: DAVAR







PEP



OBJECTIFS

### Légende

**Captages Eau AEP**

- Eau souterraine
- ▲ Eau superficielle

**Surfaces brulees (DSCGR)**

- ▨

**Perimetres de Protection Eaux**

- 

0 2.5 5 10 Kilomètres

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

## Conséquences de la perte du service de stabilisation des sols



**Augmentation des traitements de l'eau**

**Augmentation de la fréquence d'entretien**

**Utilisation d'une autre ressource**

**Pénurie d'eau**



**Augmentation du risque sanitaire**



## Estimation des surcoûts

### Augmentation des traitements de l'eau

=

### Coût de remplacement du service de stabilisation des sols

D'après l'appréciation des communes présentée dans les PSSE : 80% des captages présentent des risques de turbidité élevés après des fortes précipitations.

Exemple de surcout de fonctionnement :  
Usine de traitement du Mont Té traitement supplémentaire (coagulation des MES par ajout de sulfate d'aluminium) quand la turbidité dépasse 2NFU (47 jours en 2017) :  
3 millions CFP en 2017  
(juste pour l'achat du sulfate d'alu)

Construction de stations de décantation à l'échelle de la Grande Terre :  
4,3 milliards CFP + 262 millions CFP annuel en fonctionnement

*Évalué sur la base des PSSE indiquant l'absence de station de traitement pour la commune + RESCCUE estime 32 M CFP/500 hab*

*En l'absence d'info de la commune, coût estimé au vu du nb d'habitant, possible surévaluation car les forages ne sont pas identifiés et réduisent le besoin de décantation.*

### Augmentation de la fréquence d'entretien

3000F/m3

Exemple du curage de la retenue du barrage de la Dumbéa

954 millions CFP – dont 238 directement liés à l'augmentation de l'engravement suite à l'incendie  
*Possible économie d'échelle mais dépend fortement du devenir des matériaux extraits*

## Estimation des surcoûts

### Utilisation d'une autre ressource

=

### Coût de remplacement du service de tampon hydrique & stabilisation des sols

(engravement rendant inutilisable un captage)

Exemple du Grand  
Tuyau de la Tontouta

7 milliards CFP  
(investissement)

9,5 Millions CFP/ an  
(consommation  
électrique pompes des  
forages, 2015)

Usine de dessalement (3 à  
Ouvéa)

120 millions CFP / usine  
(investissement – 3400  
habitants)

Distribution par camion-  
citerne

500 F/m<sup>3</sup> (6x plus cher qu'à  
Nouméa)

Bouteilles d'eau sur la  
base de 20L/pers/j  
(minimum OMS)  
Si assumé par la  
collectivité :

3 Millions CFP/ j  
(1000 habitants)



## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### OS2. FOURNIR 150 LITRES PAR JOUR D'EAU POTABLE AUX HABITANTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE À ÉCHÉANCE 2025

- L'eau est « un déterminant de **santé** » du plan Do Kamo.
- 150 litres / jour/ hab. est un objectif réaliste mais qui devra être adapté aux multiples contextes locaux
- Cet objectif implique de mettre en œuvre les **PSSE**, de réviser les normes de potabilité, d'améliorer les réseaux de distribution et de lutter contre les surconsommations.
- Il dépend du modèle économique qui sera déployé et il a donc été fixé à moyen terme.



## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### OS3. SENSIBILISER, COMMUNIQUER, INFORMER, ÉDUQUER, FORMER : FAIRE DE TOUS LES CALÉDONIENS DES HYDRO-ÉCO CITOYENS À ÉCHÉANCE 2023

- Inscrire l'importance de l'eau et de l'environnement dans la conscience de tous les citoyens est le socle sociétal sans lequel la PEP ne peut pas aboutir.
- Quels que soient les moyens d'actions, « **convaincre** plutôt que contraindre » est un objectif à court terme.



## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### OS4. S'ORIENTER VERS LE « ZÉRO-REJET D'EAU NON TRAITÉE » À ÉCHÉANCE 2045

- Développer l'effort d'**assainissement collectif** engagé grâce à une planification adaptée aux multiples contextes locaux.
- Améliorer les performances de l'**assainissement non collectif**, actualiser et définir les normes de rejets, les contrôler.
- La lourdeur des investissements à prévoir inscrit cet objectif dans le long terme.



## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif



## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### OS5. METTRE L'EAU AU CENTRE DE TOUS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT, D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À ÉCHÉANCE 2025

- Les projets d'aménagement doivent être **planifiés et intégrés** sous différentes formes : schéma d'aménagement des zones inondables, de l'assainissement...
- Ils doivent aussi s'inscrire dans une logique de **prévention des risques et des pollutions**.
- Les données nécessaires à la planification et à la prévention nécessitent un temps d'acquisition de connaissance. Cet objectif est donc fixé à moyen terme.



## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif



## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif



### OS6. MIEUX MAÎTRISER L'EAU POUR AUGMENTER LA PRODUCTION AGRICOLE LOCALE ET PARVENIR À UN TAUX DE COUVERTURE ALIMENTAIRE DE 50 % À ÉCHÉANCE 2030



- Pour garantir leur alimentation, les Calédoniens doivent promouvoir l'agriculture tout en maîtrisant la consommation d'eau et les impacts qu'elle engendre.
- Pour concilier ces deux impératifs, deux voies sont possibles : **adapter l'agriculture à l'eau** et **adapter l'eau à l'agriculture**.
- Adapter l'agriculture demande une évolution des pratiques. Adapter l'eau demande des investissements importants. 2 raisons pour fixer l'objectif à moyen terme.



## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif



## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### OTA. METTRE EN PLACE UN CADRE JURIDIQUE ET UNE POLICE ADAPTÉS À UNE POLITIQUE DE L'EAU EFFICACE

- Cet objectif récapitule l'ensemble des travaux juridiques qui doivent être menés à bien pour doter la Nouvelle-Calédonie d'un **droit de l'eau**.
- L'eau doit notamment être dotée d'un **statut** juridique et de **normes** (potabilité, rejets, prélèvements...).
- Dans cette construction réglementaire, plus de 90 actions ont été identifiées, en réponse à 26 objectifs opérationnels.

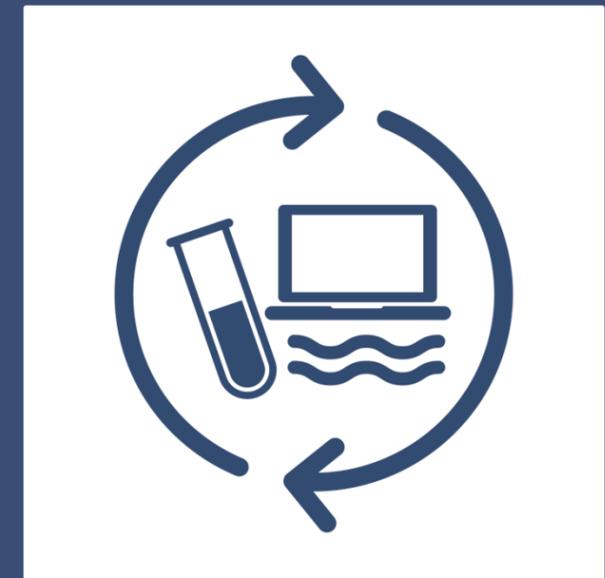


## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### OTB. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES POUR MIEUX PROTÉGER, PRÉSERVER, PLANIFIER, PILOTER

- « Pas de gouvernance sans connaissance, pas de pilotage sans indicateur ».
- Il faut donc des informations pertinentes, actualisées et partagées.
- Plus d'une centaine d'actions ont été identifiées pour servir une trentaine d'objectifs opérationnels.



## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### OTC. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE TOUS LES ACTEURS DE L'EAU POUR UNE MEILLEURE PERFORMANCE

- La gestion de l'eau exige des compétences spécialisées. Cet objectif doit permettre d'établir un **état des compétences** locales et de pallier les carences les plus importantes.
- Il doit également permettre de promouvoir **la mise en réseau** de ces compétences, notamment au sein de la MISE.

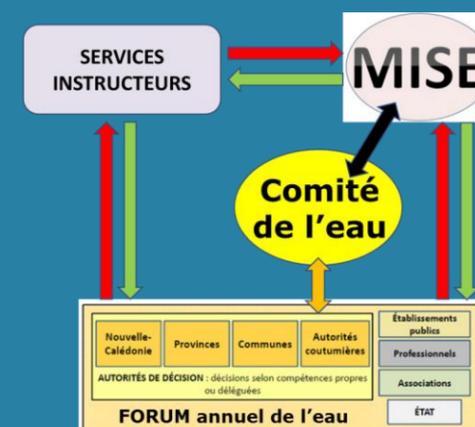


## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

### LES PREMIERS ÉLÉMENTS D'ORGANISATION

- Le **comité de l'eau** : composé d'élus, il assure le pilotage politique des travaux de la MISE et assure le lien avec les assemblées délibérantes.
- Le **forum annuel de l'eau** : rassemblant les acteurs publics et privés de l'eau, il assure une consultation large et périodique sur les enjeux liés à l'eau
- La **MISE** : composée des acteurs publics de l'eau, elle assure la coordination technique en respectant les champs d'attribution de ses membres.



## ↳ Mise en œuvre de la pep : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif



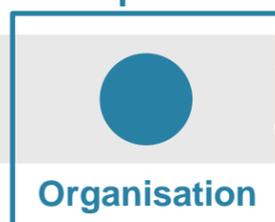
Obstacles



Leviers



Cadre



Organisation



Actions



Suivi des actions

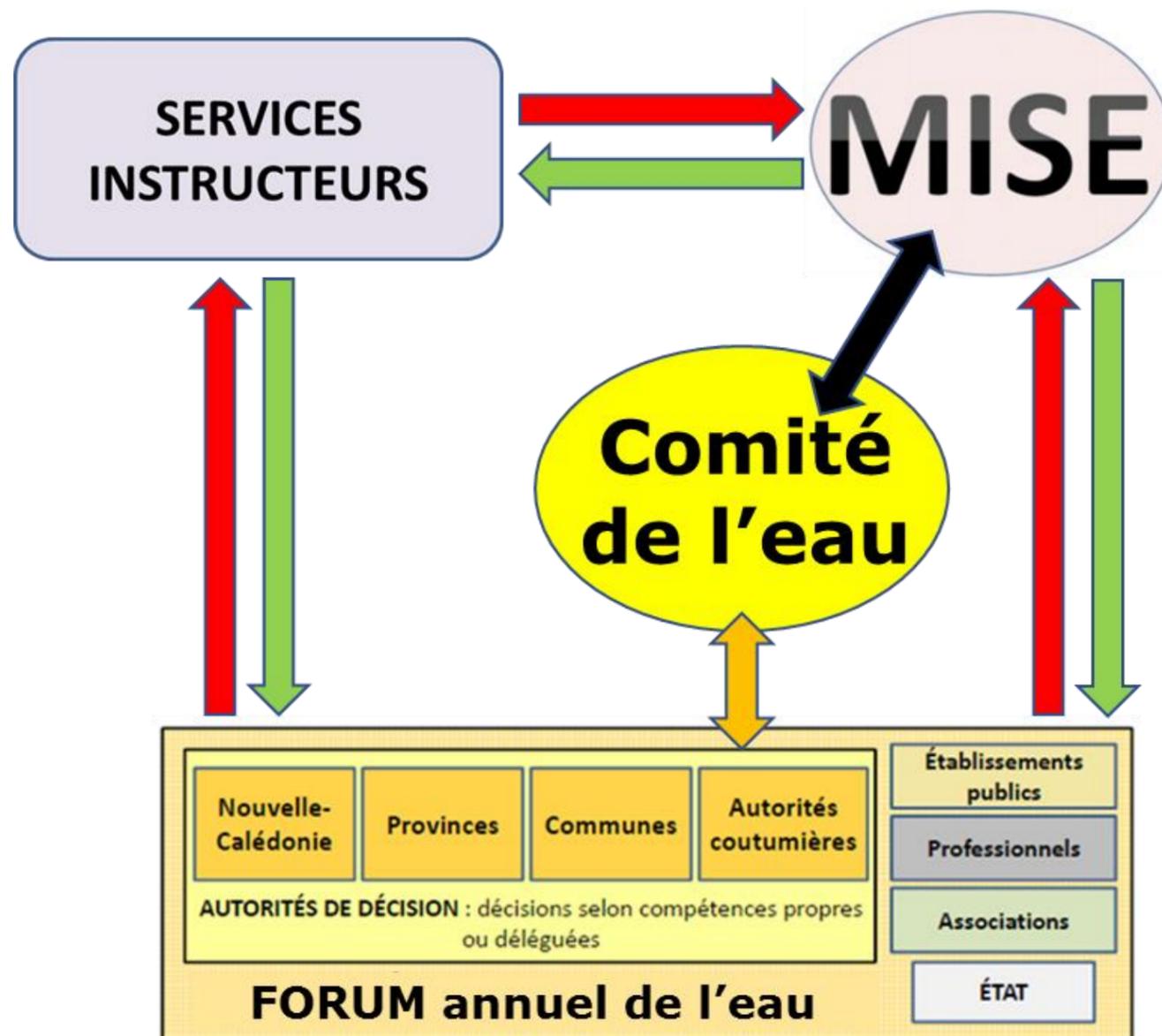


Forums annuels



OBJECTIFS

## ↳ Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif



### Les services en charge de l'eau :

La Nouvelle-Calédonie (DAVAR, DASS, DIMENC, DGRAC,...)  
 Les provinces (DDR, DENV, DAF, DDEE, DDDRA)  
 Les communes (via les associations des maires AFM, AMNC)  
 Les autorités coutumières (DGRAC et représentants coutumiers).

### Comité : 2 x par an:

La Nouvelle-Calédonie (Eau, Santé, DD, Coutume, Agriculture)  
 Les provinces (Nord, Sud, Iles)  
 Les communes (Présidents AFM, AMNC)  
 Le Sénat coutumier (Présidents).

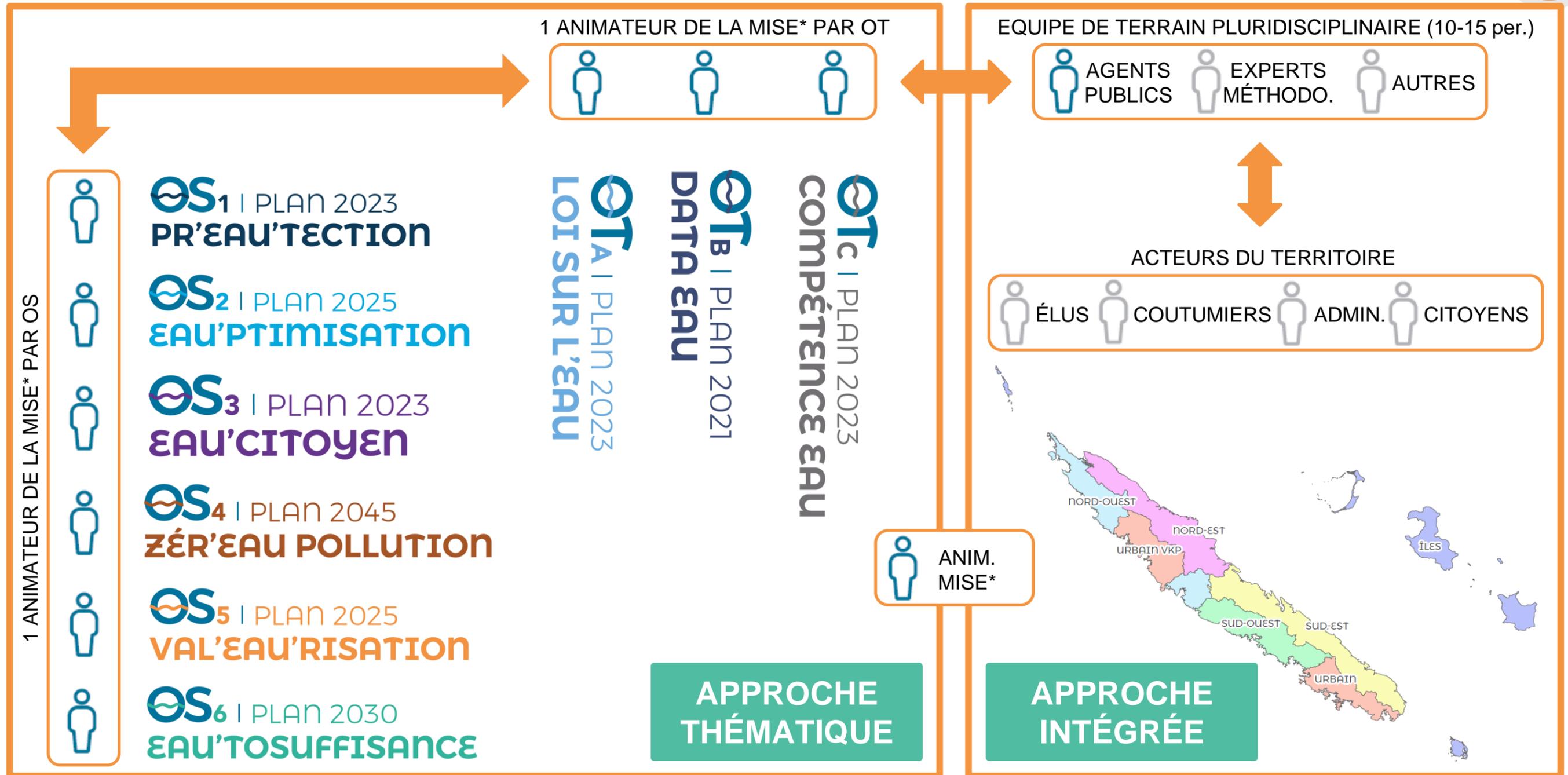
### Forum : 1 x par an:

Les acteurs publics  
 Les acteurs privés  
 La société civile (environnement, consommateurs, )

## ↳ Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

# Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

COMMENT METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA



# Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

MISE : Mission Inter-Service de l'Eau

DIAGNOSTIC

OBJECTIFS